



DEFENDRE VOTRE POUVOIR D'ACHAT, UNE PRIORITE CFDT

Le gouvernement a octroyé une augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice à compter du 1^{er} juillet.

LA CFDT ATTENDAIT PLUS ET MIEUX ! LE COMBAT CONTINUE POUR OBTENIR :

► Une révision en urgence des grilles de rémunération.

Pour la CFDT, il n'est pas admissible de maintenir le système actuel dans lequel les agents de catégorie C sont payés au SMIC pendant plus de dix ans, les agents de catégorie B pendant au moins 4 ans et les fonctionnaires de catégorie A sont recrutés à 150 euros au-dessus du SMIC.

► Un engagement à une revoiture sur la valeur du point en fonction de l'inflation.

EN PLUS DE CES MESURES D'URGENCE, LA CFDT REVENDIQUE :

► Des mesures de convergence indemnitaires pour les catégories C, les agents techniques et les agents des services d'information et de communication.

La mise en œuvre de l'inter-ministériarité a rendu criante les différences de rémunération entre agents exerçant les mêmes fonctions au sein d'un même service. Pour la CFDT, ces mesures de convergences doivent permettre d'en finir avec cette disparité de traitement des agents.

► Une hausse significative et pérenne des taux de promotion permettant d'avoir de véritables perspectives d'évolution de carrières

► Une augmentation conséquente des budgets de l'action sociale pour permettre un meilleur accompagnement des agents

**LA CFDT AUX COTES
DE TOUS LES AGENTS!**

